



Centre de Prévoyance Médico-Sociale depuis 1950

CPMS SAS – Société de Gestion et de Courtage d'Assurance au capital de 4 429 000 € 5 rue Geoffroy Marie 75009 Paris • Téléphone : 01 47 70 30 97 BP 50693 75425 Paris Cede<u>x 09 • www.cpms.fr</u>

RC PARIS B 97 B 14894 - SIRET 414 357 889 00040 • Inscrit auprès de l'ORIAS sous le n°07 001 007 Garanties Financière et RC Professionnelle conformes aux articles L530-1 et 530-2 du Code des Assurances.

PRESENTATION DU

GROUPE CPMS





DEPUIS PLUS DE 60 ANS, UN GROUPE FAMILIAL ET INDÉPENDANT

OPÉRATEUR SPÉCIALISÉ DANS LA GESTION DES RÉGIMES DE FRAIS DE SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Gestion des contrats collectifs et individuels sur mesure pour le compte des organismes assureurs et courtiers

Pilotage – Reporting & Communication vis-à-vis des courtiers, des salariés et des DRH

PRÈS DE 200 COLLABORATEURS

OPÉRATEUR SPÉCIALISÉ DANS LA GESTION DES RÉGIMES DE FRAIS DE SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Ancienneté moyenne : 10 années pour les cadres et 5

années pour les non cadres

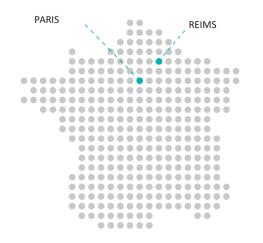
Formation continue métier expert :

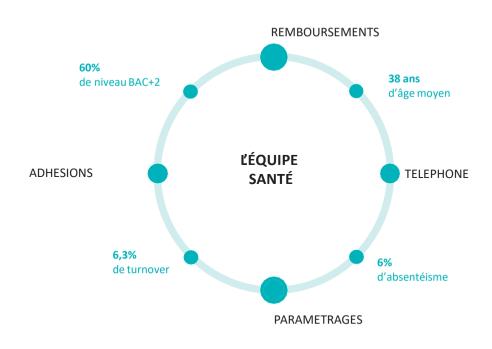
En partenariat avec Adylis – Fidal – Fromont Briens – Avanty -

Actuarielles – Dentiste & Opticien Conseil CPMS

- Karente

Implantations:





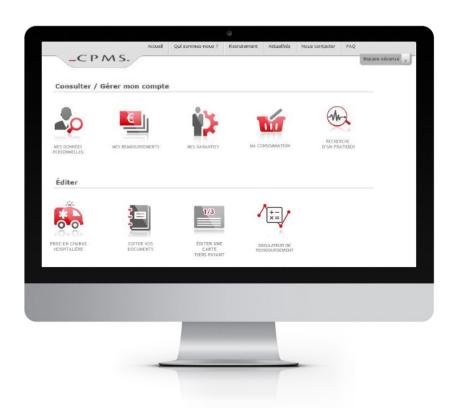
LES ATOUTS CPMS



- Une taille d'entreprise permettant une souplesse et une réactivité certaine
- Une fidélisation de contrat de 11 ans en moyenne
- Des interlocuteurs expérimentés sur le métier et sur les processus de fonctionnement de CPMS
- Une approche agile en matière de services avec la digitalisation et la dématérialisation de nos processus
- Une exigence d'amélioration continue grâce aux nouvelles technologies (intelligence artificielle, etc.)
- Un accompagnement personnalisé des DRH et des RH lors du déploiement
- Une logistique internalisée (plateforme relation clients, gestion santé et prévoyance, MOA, MOE, cartes de TP, courriers, éditique, graphisme, etc.) nous permettant un suivi complet et une maîtrise totale de la chaîne de production.

L'ESPACE PERSONNEL ASSURÉ

AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À L'ATTENTE DE NOS ADHÉRENTS, NOUS INNOVONS POUR AMÉLIORER VOTRE ESPACE PERSONNEL.



- **Téléchargez** la carte de tiers payant
- **Géolacalisez** les professionnels de santé
- **Téléchargez** les garanties santé
- **Demandez** une prise en charge hospitalière
- Simulez des remboursements de soins

LE+ -

LA GESTION MULTI RIB

CPMS a la transcodification

des RIB en IBAN



Positionnement

L'APPLICATION SMARTPHONE

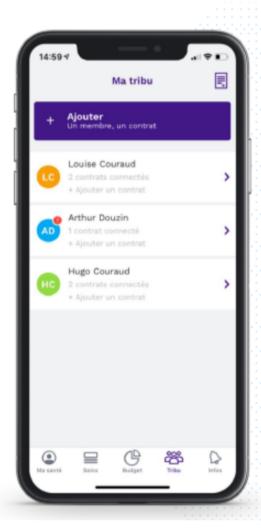


- Consultez un médecin à distance 7j/7 et 24h/24
- Emmenez votre carte de tiers-payant partout avec vous : fini les avances de frais!
- Consultez tous vos remboursements sécurité sociale et mutuelle pour toute votre tribu en un clin d'œil!
- Transférez votre ordonnance en pharmacie et soyez prévenu quand votre commande est prête!
- Envoyez vos demandes de remboursements directement depuis l'application!
- * Géolocalisez un professionnel de santé du réseau de soins

Simplifiez-vous la vie!





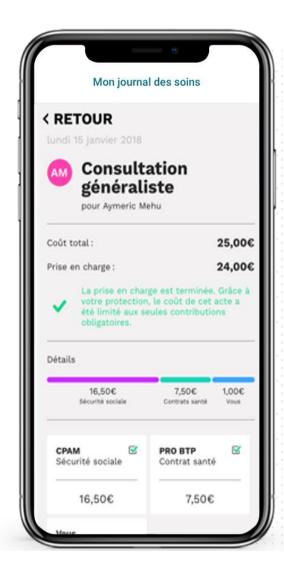


Sécurité sociale, complémentaires santé...

Connectez vos comptes et ceux de votre famille!



Journal des soins



Avez-vous bien été remboursé(e) ?

Tout est dans le Journal des soins







Suis-je bien couvert(e) ? Votre protection santé devient claire



GEOLOCALISEZ UN PRATICIEN





Dans « mes services » cliquez sur « réduire vos dépenses – utiliser le réseau de soins »



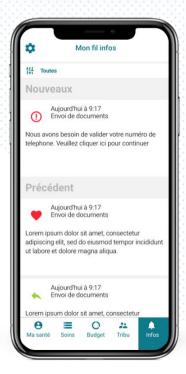


Vous pouvez géolocaliser un professionnel de santé du Réseau de soins : opticien, dentiste, orthodontiste.

C'est facile avec MyCPMS!

Un ensemble de services











LA TELECONSULTATION GRATUITE



Selon plusieurs articles de presse, il y a eu un boom des téléconsultations face au Coronavirus!

Au mois de mars, le nombre de téléconsultations s'est élevé à près de 600 000.

Le recours à la télémédecine, qui permet de réaliser des rendez-vous médicaux en ligne et à distance, constitue désormais 11 % de l'ensemble des consultations, contre moins de 1 % avant le début de la crise.

C'est la raison pour laquelle CPMS propose une nouvelle application pour fin juillet avec accès à la téléconsultation en un seul clic!

LA TELECONSULTATION GRATUITE









LA PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE FACILITÉE! EN TEMPS RÉEL! CIRCUITS RACCOURCIS GRÂCE AU WEB SERVICE HOSPI!

Depuis le 1er janvier 2019, CPMS a signé un partenariat avec **BE ALMERYS** qui est aujourd'hui le principal opé- rateur en matière de tiers-payant.

Ce tiers payant permet aux adhérents de disposer de la délivrance de prise en charge totalement dématériali- sée en cas d'hospitalisation dans un établissement hospitalier ou clinique ; plus d'inquiétude sur la prise en charge. Le patient est totalement rassuré et peut se consacrer à sa santé en toute sérénité!

Ce dispositif permet aux adhérents de bénéficier, grâce à de nombreux accords auprès d'un large choix de professionnels de santé, **d'une dispense de règlement des frais** (dans la limite des garanties du contrat).

Les adhérents bénéficient ainsi auprès de 95 % des cliniques et hôpitaux, de la possibilité de disposer **d'un accord de prise en charge en temps réel.** Il suffit juste pour cela de présenter la carte de tiers payant aux pro- fessionnels concernés.

BE ALMERYS est en TP3G (temps réel pour les radiations)
CPMS est également interfacé avec SP SANTE, E-SANTE, VIAMEDIS, etc.





La digitalisation au service de l'expérience client

CPMS utilise les solutions de <u>téléphonie IP</u> et logiciel call center depuis plusieurs années. Ainsi, les collaborateurs du CPMS ont à leurs dispositions des interfaces intuitives, comme le <u>bandeau</u> <u>téléphonique</u>. Les solutions de téléphonie ip et <u>logiciel call center</u> sont hébergées dans <u>le cloud</u>.

Cela permet une grande flexibilité d'utilisation, de suivre en temps réel les principales KPI : volume d'appels, taux de décroché, temps moyen de communication...



PLATEFORME RELATION CLIENTS

Une solution de téléphonie IP pour le télétravail

<u>Le télétravail</u> est un nouveau mode d'organisation du travail. Les solutions cloud sont plébiscitées car accessibles de n'importe où et n'importe quand.

C'est le fameux : ATAWAD : Any Time, Any Where, Any Device. Concernant la téléphonie, CPMS a souscrit aux <u>offres de téléphonie voip</u>. Dématérialisées et hébergées dans le cloud, elles permettent, entre autres, d'offrir de la mobilité instantanée aux collaborateurs.

Lors de la crise sanitaire de mars 2020, le télétravail est rapidement généralisé. Chez CPMS, tous les collaborateurs ont pu basculer en télétravail en l'espace de 24 heures. Cela s'est opéré sans aucune rupture de service.

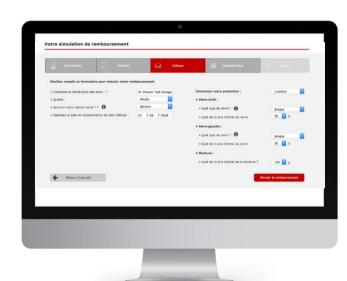
SIMULATEUR DE REMBOURSEMENTS EN LIGNE - DÉPLOIEMENT EN COURS DE FINALISATION



LES ASSURÉS ONT LA POSSIBILITÉ DE SIMULER LES REMBOURSEMENTS :



SIMULATEUR DE REMBOURSEMENTS EN LIGNE

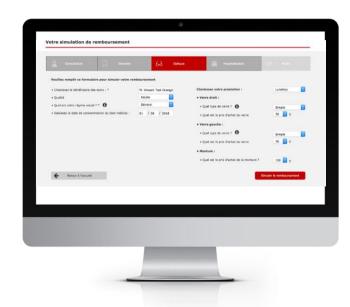




Votre simulation de remboursement



SIMULATEUR DE REMBOURSEMENTS EN LIGNE





Votre simulation de remboursement



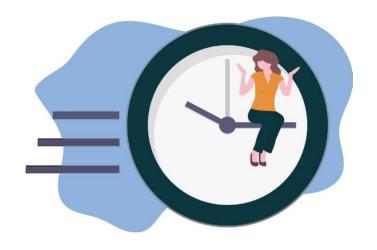


CPMS A MIS EN PLACE L'ASSISTANCE À LA RELATION ADHÉRENTS ZENDESK

zendesk

Il s'agit d'une Plateforme Omnicanale : toutes les interactions, que ce soit par téléphone, par chat, par e-mail, ou tout autre canal, y sont regroupées à un seul et même endroit. Cela permet d'assurer le suivi, la priorisation et la résolution des demandes clients en temps réel.

GAIN POUR LES ADHERENTS!



ACCUSÉ RÉCEPTION D'UNE DEMANDE

 L'adhérent est rassuré de savoir que sa demande est bien arrivée et va être traitée par CPMS

RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DU CLIENT LORSQU'IL APPELLE

 Personnalisation de l'appel et optimisation du temps d'identification de l'adhérent

SUIVI DE CHAQUE DEMANDE VIA UN NUMÉRO DE TICKET

 Chaque mail envoyé à l'adhérent reprend le numéro de la demande. Il est ainsi très facile de retrouver le sujet de sa requête.

LES SERVICES RH



LE BULLETIN D'AFFILIATION EN LIGNE

Souscription au contrat

Paramétrage et création du bulletin Diffusion du Bulletin à l'entreprise sous forme de lien URL Diffusion du lien l'URL aux salariés pour affiliation

Envoi de l'attestation de tierspayant

Entreprise

CPMS



Affiliation par le salarié via le bulletin en ligne



Validation de l'affiliation par entreprise

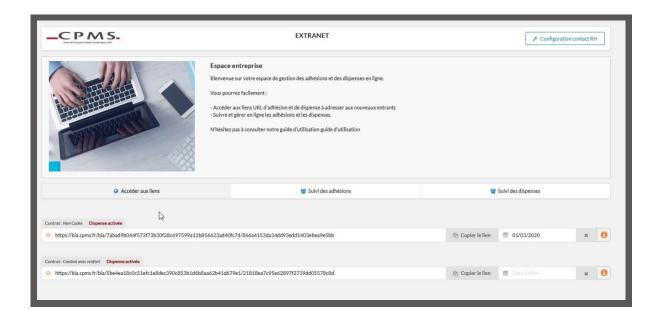


Réception de l'attestation de tiers payant sous **24h sans validation de** l'employeur

L'employeur doit obligatoirement valider les informations saisies par le salarié pour qu'il puisse recevoir son attestation de tiers payant L'assuré reçoit son attestation de tiers payant immédiatement mais un contrôle a postériori par l'employeur est préconisé.

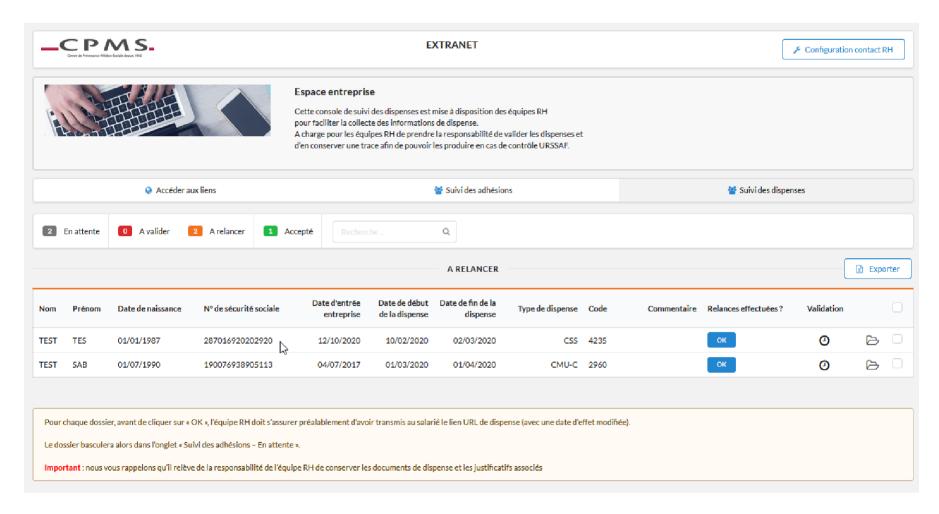


LES DISPENSES GÉRÉES EN LIGNE (CONSOLE RH)



LES DISPENSES GÉRÉES EN LIGNE

(CONSOLE RH)



Notre outil permet aux sociétés de suivre les dossiers des salariés bénéficiant d'une dispense pour le renouvellement des justificatifs (alerte)

SERVICES RH

L'ADHÉSION AU CONTRAT

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE







Intégration automatique

Transfert par intégration de fichier des assurés.

Adhésion en ligne

Mise à disposition d'un outil d'adhésion en ligne à destination des RH.

Liaison NOEMIE

Mise en place automatique de la liaison avec le régime obligatoire.

Envoi de la carte tiers-payant

Edition et envoi des cartes quotidiennement.

Carte de tiers-payant disponible en ligne.





CPMS EST INTERFACÉ AVEC PAYFIT, TOUJOURS DANS UNE LOGIQUE DE DÉMATÉRIALISATION ET DE DIGITALISATION



Payfit est un logiciel gestion en ligne de la paie et des ressources humaines. CPMS est interfacé avec PAYFIT, ce qui nous permet de recevoir et de traiter les DSN des entreprises émises par cet outil .

Plus de 4000 entreprises utilisent ce logiciel! C'est pourquoi CPMS, toujours dans une logique de dématérialisation et de digitalisation s'est mis à la disposition des entreprises équipées de PayFit!

Les sociétés utilisent PAYFIT qui leur permet de réaliser leurs déclarations et paiement de cotisations sociales aux bonnes échéances.

L'interfaçage de CPMS avec PAYFIT , permet de simplifier le gestion des cotisations des contrats aux sociétés. Les DSN émises par PAYFIT sont réceptionnées directement par CPMS. CPMS pourra ainsi traiter automatiquement les données réceptionnées pour :

- le calcul et le règlement des cotisations
- la gestion des entrées et sorties dessalariés.



LE T4 BIS : FIABILISATION DES DONNÉES DE PAIEMENT DE COTISATIONS

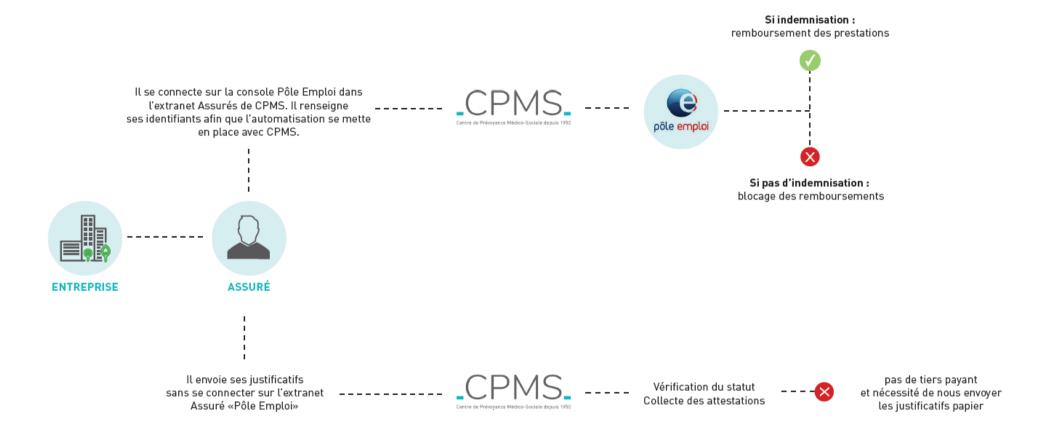
Un nouvel outil qui vise à vérifier cohérence entre la DSN et les règlements effectués a été mis en place au sein du Service Cotisations de CPMS. Celui-ci permet de fiabiliser les bases de données et d'analyser précisément la qualité des données reçues via la DSN.

En cas d'écarts constatés entre les déclarations et paiements, l'entreprise recevra une information par mail ou parcourrier.

Selon les écarts identifiés, l'entreprise sera invitée à vérifier et à corriger sa déclaration :

- Soit CPMS demandera une régularisation de la situation
- Soit CPMS effectuera unremboursement des cotisations trop perçues

TELETRANSMISSION AVEC POLE EMPLOI POUR LA PORTABILITE



DEMATERIALISATION DE L'ENVOI DES BULLETINS DE SCOLARITE

Envoi par mail, en octobre, aux salariés qui ont des enfants de + 18 ans et de - 28ans





LA DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE - DSN3

Cotisations

- Vous effectuez vos déclarations sociales nominatives (DSN) régulièrement et sans rejet : CPMS réceptionne vos intentions de paiement et les intègre dans son SI
- Vos DSN sont rejetées ou inexploitables : CPMS vous adresse un bordereau d'appel des cotisations
- Les fiches de paramétrage DSN sont téléchargeables sur l'Espace Entreprise

Règlements de cotisations

- Vous avez choisi le télé-règlement, nous prélevons le montant de vos cotisations déclarées dans la DSN à partir du 15 du mois suivant
- Vous avez choisi le paiement par chèque ou par virement, vous nous adressez
- votre moyen de paiement sans omettre la référence du ou des contrats

Radiations

- Les départs n'ouvrant pas de droit à portabilité sont radiés dans notre SI avec suppression du lien Noémie + envoi aux salariés d'une lettre de récupération de la carte de tiers payant
- Les départs ouvrant droit à portabilité sont radiés dans notre système avec conservation du lien Noémie + conservation de la carte de TP + envoi d'un courrier aux salariés concernés les invitant à se rapprocher de nos services, mentionnant le nombre de mois de portabilité calculée ainsi que les modalités de maintien

<u>DÉPLOIEMENT – FORMATION RH</u>

COORDINATION AVEC LE DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES



CPMS VOUS REMERCIE